

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 15 janvier 2018 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement  
M. Richard Deschamps, M. B. A., conseiller de ville  
Mme Lise Zarac, conseillère de ville  
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement  
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement  
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement  
M. Pierre Dupuis, Directeur d'arrondissement adjoint

---

**CA18 20 0002**

**Mot de la mairesse**

Bonsoir mesdames et messieurs. Je souhaite une très bonne année 2018 à toutes et à tous, et surtout de la santé et de la sérénité.

Ceci est la première séance ordinaire de l'année, mais aussi la première séance à être retransmise en webdiffusion. Je souhaite donc la bienvenue à la fois aux citoyens qui se sont déplacés à la mairie et à ceux qui nous écoutent en direct ou qui le feront plus tard en différé.

À la suite du dépôt du premier budget de l'administration Plante-Dorais, la semaine dernière, nous avons pu prendre connaissance des taux de taxation qui s'appliqueront cette année. Comme cela a été rapporté dans les médias, ce sont les propriétaires de LaSalle qui connaîtront les plus faibles augmentations de taxes parmi tous les propriétaires de Montréal.

Pour les propriétaires d'un immeuble résidentiel, l'augmentation moyenne sera de 0,7 % seulement. Mentionnons de plus que près de la moitié des propriétaires résidentiels laSallois, soit 44 %, verront leur compte de taxes baisser en 2018.

Cette hausse très minime, bien en-deçà de la moyenne montréalaise de 3,3 %, découle de la baisse de 1,5 M\$ de la taxe locale que notre conseil d'arrondissement a adoptée en décembre dernier. Avec cette 3<sup>e</sup> baisse consécutive, c'est maintenant 4 millions et demi de dollars qui restent dans les poches des propriétaires laSallois chaque année.

En 2018, les propriétaires de LaSalle profitent ainsi d'un des taux de taxes locales les plus bas de toute la Ville, à 5 cents du 100 \$ d'évaluation. Il n'y a que 5 arrondissements où la taxe locale est à

quelques fractions de cents plus basse que la nôtre. Cette fiscalité très avantageuse profite à tous les LaSallois, propriétaires comme locataires.

Comme nous vivons ce soir notre première séance webdiffusée, vous me permettrez une petite mise en contexte, pour le bénéfice des gens à la maison.

L'arrondissement de LaSalle va webdiffuser en 2018 les 11 séances ordinaires du conseil, les séances spéciales d'adoption du budget et du PTI, de même que les assemblées publiques de consultation. La webdiffusion est assurée par une OBNL reconnue, WebTV.Coop, au même titre que le conseil municipal de Montréal et la vaste majorité des arrondissements. Les citoyens pourront suivre la séance en direct ou visionner plus tard, en différé. Cela représente pour l'arrondissement un investissement de 1500 \$ avant taxes pour chaque assemblée webdiffusée.

Dans quelques instants, nous allons ouvrir la séance et débiter par la période de questions du public. Cette période de question dure un maximum de 30 minutes, mais peut être prolongée. Il se peut que la période de temps prévue pour les questions soit terminée avant que toutes les personnes désireuses de poser une question aient pu venir au micro. Dans ce cas, nous poursuivons après les affaires courantes.

Les citoyens que vous verrez défiler au micro se sont inscrits préalablement sur un registre en indiquant leur nom, leur prénom et le sujet de la question. Une question posée doit se rapporter à une question d'intérêt public qui relève des attributions de l'arrondissement.

Notre règlement de régie interne prévoit également, et je cite : « qu'une personne ne peut poser qu'une seule question, sauf autorisation expresse du maire ou de celui qui préside la séance, tant que toutes les personnes présentes et désireuses de poser des questions n'ont pas eu l'occasion de poser leurs questions. » Fin de la citation. Toutefois, comme présidente d'assemblée, j'accorde généralement l'autorisation de poser une 2<sup>e</sup> question de suite, si je constate que peu de personnes se sont inscrites à la période de questions.

Merci de votre attention et bon conseil.

03.00

---

## 10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h .

---

### CA18 20 0001

#### Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

10.02.1 Mot de la mairesse

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

**CA18 20 0003****Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<b>Questions posées par</b>	<b>Sujet de l'intervention</b>	<b>Suivi</b>
M. Jean-François Racine	Explications sur la hausse maximale du budget de l'Hôpital vétérinaire LaSalle	
M. Francisco Moreno	Membres du Comité consultatif d'urbanisme	
M. Éric Tremblay	Odeur de cannabis dans les espaces publics	
M. Yves Daoust	Problèmes avec la collecte des matières recyclées Accès aux sommaires décisionnels	
M. Steven Laperrière	Quels sont les projets MADA Coûts annuels d'impression Niveau d'endettement	

10.03

**CA18 20 0004****Félicitations à Mme Constance Aubry Cusson - 100e anniversaire de naissance**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Constance Aubry Cusson, qui célébrera son centième anniversaire de naissance le 28 janvier 2018.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA18 20 0005****Condoléances - décès de M. Roger Deslauriers**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Roger Deslauriers survenu le 31 décembre 2017. Monsieur Deslauriers était un employé retraité de la Ville de Montréal et le beau-père de monsieur Michel Savard, chef de division immeubles et matériel roulant à la Direction des travaux publics.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA18 20 0006**  
**Condoléances - décès de Mme Noëlla Lefebvre Laferrière**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Noëlla Lefebvre Laferrière, survenu le 8 janvier 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA18 20 0007**  
**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 18 décembre 2017**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue 18 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

---

**CA18 20 0008**  
**Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 13 décembre 2017**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 13 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1172363169

---

**CA18 20 0009**

**Contrat à Imprimeries Transcontinental - impression d'Accent le Journal et du répertoire Loisirs/Culture**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accorder un contrat à Imprimeries Transcontinental inc. au montant de 68 954,19 \$, taxes incluses, pour l'impression de 6 numéros d'Accent le Journal et d'un répertoire Loisirs/Culture pour l'année 2018.

La somme sera prise à même le budget de fonctionnement 2018.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1170577006

---

**CA18 20 0010**

**Entente contractuelle du service de fourrière animale**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser l'augmentation maximale de l'enveloppe budgétaire de 31 043,25 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'appel d'offres 15-14960 afin de maintenir l'offre de service de fourrière animale pour la période du 1er janvier au 31 mars 2018 faisant ainsi passer la valeur du contrat de 142 523,01 \$ à 173 566,26 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1172363168

---

**CA18 20 0011**

**Entente avec Armco Immobilier pour le projet de développement immobilier Espace 3**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'abroger les résolutions CA17 20 0558 et CA 17 20 0433, résilier l'entente existante entre le promoteur 9191-0919 Québec inc. et la Ville de Montréal relative aux infrastructures et aux équipements municipaux pour le développement résidentiel Espace 3 et autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement à signer une nouvelle entente pour le projet de développement immobilier Espace 3 entre la Ville de Montréal et Armco Immobilier Inc.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1182365001

---

### **CA18 20 0012**

#### **Offre de service de déchiquetage et de collecte des branches - lutte contre l'agrile du frêne**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter l'offre du conseil de la ville, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, d'assumer la responsabilité de l'offre de service de déchiquetage et de collecte, en bordure de rue, des branches provenant du domaine privé sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle pour l'année 2018, dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1173837005

---

### **CA18 20 0013**

#### **Programme Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité Universelle - Montréal 2018-2020**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'appuyer un projet pour lequel une demande d'aide financière sera déposée dans le cadre du Programme Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité Universelle – Montréal 2018-2020 pour un montant total de 600 000 \$ et s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation en continu du projet.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1186818005

---

**CA18 20 0014**

**Demande d'assistance financière au ministère des Forêts pour la fête de la pêche**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à déposer une demande d'assistance au Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la Fête de la pêche 2018.

De désigner Marie-Annick Lussier comme responsable du dépôt de la demande.

De permettre aux résidents de pêcher gratuitement et sans permis de pêche le samedi 9 juin 2018.

D'attester que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèceensemencée.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1186818003

---

**CA18 20 0015**

**Demande de permis à la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec - festivités 24 juin et 1er juillet**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à demander un permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec dans le cadre des festivités du 24 juin et du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

De désigner Ginette Cadieux pour présenter la demande.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1186818004

**CA18 20 0016****Anciens de LaSalle - classique hivernale à la patinoire Bleu - Blanc - Bouge**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser les Anciens de LaSalle à tenir la Classique hivernale à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge le samedi 3 février 2018 au profit de la Fondation du Canadien pour l'enfance et des organismes laSallois. L'activité sera remise au 4 février 2018 en cas de mauvais temps.

D'autoriser Les Anciens de LaSalle à vendre des boissons alcooliques à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge à cette occasion moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1186818001

---

**CA18 20 0017****Reddition de comptes**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2017, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1183035001

---

**CA18 20 0018****Adoption - règlement d'emprunt LAS-0113 pour des travaux de réfection routière**

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;



Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 18 décembre 2017;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0113 autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour des travaux de réfection routière sur diverses rues de l'arrondissement de LaSalle sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1176152034

---

**CA18 20 0019**

**Adoption - règlement d'emprunt LAS-0114 pour la réfection de différents bâtiments**

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;

Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 18 décembre 2017;

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0114 autorisant un emprunt de 970 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

De décréter la tenue d'un registre afin de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1176152035

---

**CA18 20 0020**

**Dérogation mineure - marges avant et arrière aux 7673-7675 rue Denise**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure en vue de régulariser l'implantation d'une habitation bifamiliale située aux 7673 et 7675, rue Denise (3001347132), afin de permettre :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

1. Au bâtiment principal d'avoir une marge avant de 4,08 m, alors qu'en vertu de la grille des usages et normes de la zone H12-29 du règlement de zonage numéro 2098, le minimum requis est de 4,50 m;
2. au bâtiment principal d'avoir une marge arrière de 4,78 m, alors qu'en vertu de la grille des usages et normes de la zone H12-29 du règlement de zonage numéro 2098, le minimum requis est de 5 m.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1172363166

---

**CA18 20 0021****Dérogation mineure - enseignes d'identification et directionnelle lumineuse au 800 rue Gagné**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure, en vue de l'émission d'un certificat d'enseignes (3001327606), à une habitation multifamiliale de 269 logements située au 800, rue Gagné, afin de permettre :

1. L'installation d'une (1) enseigne d'identification lumineuse d'une superficie de 2,66 m<sup>2</sup>, alors qu'en vertu de l'article 10.2.1.2 du règlement de zonage numéro 2098, une telle enseigne ne doit pas être lumineuse et la superficie maximale autorisée est de 1 m<sup>2</sup>;
2. l'installation d'une enseigne directionnelle lumineuse d'une superficie de 0,87 m<sup>2</sup> alors qu'en vertu de l'article 10.1.10.3 du règlement de zonage numéro 2098, la superficie maximale autorisée est de 0,5 m<sup>2</sup>.
3. Toutefois, l'enseigne d'identification lumineuse devra être d'une hauteur maximale de 2,44 m et d'une superficie maximale de 2,66 m<sup>2</sup>.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1172363165

---

**CA18 20 0022****Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.05 à 40.09.

D'adopter les points 40.05 à 40.09.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

---

**CA18 20 0023**

**P.I.I.A. - enlèvement d'une galerie et l'obturation d'une porte au 155 - 1re Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3001349603) d'une habitation unifamiliale située au 155, 1<sup>re</sup> Avenue, la demande soumise en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'enlèvement de la galerie à l'étage, la modification à l'avant-toit de la galerie du rez-de-chaussée et l'obturation d'une porte.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que l'ensemble du vinyle situé sur la partie supérieure du mur de la façade principale soit remplacé par un nouveau déclin de vinyle identique à celui existant.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1172363170

---

**CA18 20 0024**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement et modification des ouvertures au 715 - 39e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3001356150) d'une habitation unifamiliale située au 715, 39<sup>e</sup> Avenue, la demande soumise en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre le remplacement d'une partie du revêtement des murs par du déclin d'aluminium ainsi que l'agrandissement d'une porte et le remplacement de fenêtres.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1172363171

---

**CA18 20 0025**

**P.I.I.A. - installation d'une enseigne au 7560-B rue Centrale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation d'une enseigne permanente (3001358062) d'un commerce situé au 7560-B, rue Centrale, la demande soumise en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'installation d'un message sur une enseigne attachée de type « boîtier » existante.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1172363172

---

**CA18 20 0026**

**P.I.I.A. - remplacement de l'avant-toit de la galerie aux 193-195 - 7e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3001356090) d'une habitation bifamiliale située aux 193 et 195, 7<sup>e</sup> Avenue, la demande soumise en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre le remplacement de l'avant-toit de la galerie de l'étage.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1172363173

---

**CA18 20 0027**

**P.I.I.A. - agrandissement et rénovation aux 1730 à 1768 avenue Dollard**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver, en vue d'une modification à un permis d'agrandissement (3001301693) d'un commerce mixte situé aux 1730 à 1768, avenue Dollard, la demande soumise en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la démolition partielle du bâtiment, son agrandissement, l'ajout de quatorze (14) logements à l'étage avec mezzanines et terrasses sur le toit, de même que de permettre la rénovation complète du bâtiment et le réaménagement de l'aire de stationnement extérieur.

D'annuler la résolution n° CA17 20 0342 adoptée par le conseil d'arrondissement à son assemblée tenue le 5 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1172363174

---

**CA18 20 0028**

**Certificats d'occupation du domaine public - décembre 2017**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour le mois de décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1182363001

---

**CA18 20 0029**

**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Bayne**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

9247, rue Bayne

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque les signalisations auront été installées.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1187151002

---

**CA18 20 0030**

**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Beauchamp**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

293, rue Beauchamp

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque les signalisations auront été installées.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1187151001

---

**CA18 20 0031****Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - avenue Carroll**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

632, avenue Carroll

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque les signalisations auront été installées.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1187151004

---

**CA18 20 0032****Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - avenue Paquin**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

441, avenue Paquin

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque les signalisations auront été installées.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1187151003

---

**CA18 20 0033****Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1186456001

**Dépôt de documents :**

**- Rapports de décembre 2017 - Aménagement urbain**

60.01

---

**CA18 20 0034**  
**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De lever la séance à 19 h 39.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

---

Nathalie Hadida  
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 février 2018.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement